

**ARRETE PRÉFECTORAL PORTANT LISTE DES PERSONNES HABILITÉES A DISPENSER LA FORMATION
DES PROPRIÉTAIRES OU DÉTENTEURS DE CHIENS DE 1^{ère} et 2^{ème} CATÉGORIE DANS LE
DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE**

Le préfet de la Dordogne
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime et notamment l'article R211-5-5;

Vu la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux ;

Vu le Décret n° 2009-376 du 1^{er} avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation prévue à l'article L 211-13-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime et au contenu de la formation ;

Vu l'arrêté ministériel du 08 avril 2009 fixant les conditions du déroulement de la formation requise pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L 211-13-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime ;

Vu l'arrêté ministériel du 08 avril 2009 fixant les conditions de qualification et les capacités matérielles d'accueil requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude prévue à l'article L 211-13-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime ;

Vu le décret du 3 novembre 2021 portant nomination de Monsieur Jean-Sébastien LAMONTAGNE, en qualité de préfet de la Dordogne ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 24-2021-11-22-00024 du 22 novembre 2021 portant délégation de signature à Madame Catherine CARRERE FAMOSE, Directrice Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations de la Dordogne ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 24-2021-11-29-00001 du 29 novembre 2021 portant subdélégation de signature de Mme CARRERE FAMOSE, Directrice Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations de la Dordogne ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 20211208-0003 du 08 décembre 2021, portant liste des personnes habilitées à dispenser la formation des propriétaires ou détenteurs de chien de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie dans le département de la Dordogne ;

Considérant la demande d'habilitation déposée par Monsieur BENDER Lionel le 26 mai 2022 auprès de Monsieur le Préfet du département de la Dordogne ;

Considérant qu'il convient de modifier la liste fixée par arrêté préfectoral n° 20211208-0003 du 08 décembre 2021

ARRETE

Article 1 : Cet arrêté abroge et remplace l'arrêté préfectoral n° 20211208-0003 du 08 décembre 2021

Article 2 : La liste des personnes habilitées dans le département de la Dordogne à dispenser la formation des maîtres de chiens dangereux est fixée en annexe au présent arrêté.

Article 3 : Cet arrêté peut être contesté dans les deux mois suivant sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Dordogne par un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bordeaux. La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 4 : Le secrétaire général de la préfecture, le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations ainsi que les maires du département de la Dordogne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Périgueux, le 16 juin 2022

P/ Le préfet,

P/ La directrice départementale de l'emploi, du travail,
des solidarités et de la protection des populations de Dordogne,

La cheffe de service santé et protection animales



LEFEBVRE Sidonie

Annexe de l'Arrêté Préfectoral portant liste des personnes habilitées à dispenser la formation des propriétaires ou détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie dans le département de la Dordogne

1 – M. PIGNON Jean-Philippe

adresse professionnelle : Les Seguy – Saint Antoine d'Auberoche
24330 BASSILLAC ET AUBEROCHE

Tél : 05 53 54 13 40

Mel : cecdpformation@bbox.fr

Moniteur de club canin . Titulaire du Certificat de Capacité.

Lieu(x) de formation :

- Salle des associations Le Bourg 24330 saint Pierre de Chignac,
- En fonction des demandes des municipalités./

2 – Mme LAVAL Danièle

adresse professionnelle : Sport Canin Bergeracois
« chemin du petit bois »
24100 CREYSSE

Tél : 06 87 22 54 66

Moniteur de club canin. Titulaire du Certificat de Capacité

Lieu de formation : adresse professionnelle

3 – M. DELAGE Pascal

adresse professionnelle : 8 allée des Fonts Neuves 87510 Saint Gence

Tél : 06 23 87 72 00

Mel : delage.comportementaliste@orange.fr

Educateur canin. Titulaire du Certificat de Capacité.

Lieu de formation : adresse professionnelle

4 – Mlle. FAVEREAU Bénédicte

adresse professionnelle : Educ ET Moi 24
Lieu dit Le mas 24110 Grignols

Tél : 06 42 30 15 92

Mel : educetmoi24@gmail.com

Educateur canin. Titulaire du Certificat de Capacité

Lieu de formation : adresse professionnelle

5 – Mme DUPUYDENUS Cindy

adresse professionnelle : 133 rue du Tounet
24100 BERGERAC

Tél : 07 83 93 92 22

Mel : cindydu2401@live.fr

Educateur canin. Titulaire du Certificat de Capacité

Lieu de formation : adresse professionnelle

6 – M. POUECH KUFFER Hubert

adresse professionnelle : Puyboucheu 24210 Brouchaud

Tél : 06 87 55 39 65

Educateur canin . Titulaire du Certificat de Capacité

Lieu de formation : adresse professionnelle

7 – M. LAGORCE Laurent

adresse professionnelle : 6 rue Couleau
24600 RIBERAC

Tél : 06 08 99 48 87

Educateur canin . Titulaire du Certificat de Capacité

Lieu de formation : La Garde 24600 Saint Martin de Ribérac

8 – M. DELEPLANQUE Romain

adresse professionnelle : 9 route de la Torre
24230 VELINES

Tél : 06 14 70 15 74

Educateur canin . Titulaire du Certificat de Capacité

Lieu de formation : adresse professionnelle

9 – M. VERMOREL Frédéric

adresse professionnelle : Chemin de plagne
24660 COULOUNIEUX CHAMIERES

Tél : 06 10 72 83 48

Educateur canin . Titulaire du Certificat de Capacité

Lieu de formation : adresse professionnelle

10 – Mme HAVARD Karine

adresse professionnelle : Les Hyvernats
24150 BAYAC

Tél : 07 49 48 90 42

Educateur canin . Titulaire du Certificat de Capacité

Lieu de formation : adresse professionnelle

11 – M. BENDER Lionel

adresse professionnelle : 27 rue du peyrat
24100 CREYSSE

Tél : 06 65 57 17 47

Mèl: benderlionel@educateurcaninbergerac.fr

Educateur canin . Titulaire du Certificat de Capacité

Lieu de formation : Route de Sainte Alvére 24100 BERGERAC